



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21340038500018

POSTE COMPTABLE : SGC OUEST HERAULT

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	42
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	43
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	47
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet



B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	48
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	49
B3.2 - Etalement des provisions	51
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	52
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	53
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	54
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	57
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	58

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		0

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3	Dépenses d'équipement brut / population	0
4	Encours de dette / population (2) (3)	0
5	DGF / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité, informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1695 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

**I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

**I
B**

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :**
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaires ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	I
	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	0,00	A1
Investissement	0,00	0,00	(3)	0,00	A2
Fonctionnement	0,00	0,00	(4)	0,00	A3

	RESTES A REALISER N-1			Solde (B)
	Dépenses	Recettes		
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	0,00
Investissement	0,00
Fonctionnement	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.



I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpta de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Selon le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

	II	
	A	

	DEPENSES	+	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1066)		2 620 021,59
		+	1 842 987,60
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		(si solde négatif)
			0,00
		=	777 033,99
	Total de la section d'investissement (2)		2 620 021,59
		=	2 620 021,59

	DEPENSES	+	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		2 728 500,59
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)		(si déficit)
			0,00
		=	1 150 093,59
	Total de la section de fonctionnement (3)		2 728 500,59
		=	2 728 500,59

	5 348 522,18	
	5 348 522,18	
TOTAL DU BUDGET (4)		5 348 522,18

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après la vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

Numéro	Libellé	Chapitre(s)	Montant
AUTORISATION DE PROGRAMME (1)			
TOTAL			0.00
« AP de dépenses imprévues » (2)			
TOTAL GENERAL			0.00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

Numéro	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1) Libellé	Chapitre(s)	Montant
	TOTAL		0.00
	« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0.00
	TOTAL GENERAL		0.00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulés si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le



ID : 034-213400385-20230329-DEL2023007-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	1 473 715,99	1 473 715,99	1 473 715,99
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	2 083 715,99	2 083 715,99	2 083 715,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	82 000,00	82 000,00	82 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres Immobilisations financières (3)	0,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	532 000,00	532 000,00	532 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	2 615 715,99	2 615 715,99	2 615 715,99

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		4 305,60	4 305,60	4 305,60
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		4 305,60	4 305,60	4 305,60

TOTAL	0,00	0,00	2 620 021,59	2 620 021,59	2 620 021,59
+					
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					0,00
=					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					2 620 021,59

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	415 650,00	415 650,00	415 650,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	415 650,00	415 650,00	415 650,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	380 032,00	380 032,00	380 032,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	272 000,00	272 000,00	272 000,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	703 032,00	703 032,00	703 032,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	1 118 682,00	1 118 682,00	1 118 682,00

021	Virament de la section de fonctionnement (10)	0,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		4 305,60	4 305,60	4 305,60
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		724 305,60	724 305,60	724 305,60

TOTAL	0,00	0,00	1 842 987,60	1 842 987,60	1 842 987,60
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	777 033,99
------------------------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 620 021,59
-----------------------------------------------------	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	720 000,00
----------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB

Envoyé en préfecture le 04/04/2023
Reçu en préfecture le 04/04/2023
Publié le
ID : 034-213400385-20230329-DEL2023007-DE



réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	607 755,43	607 755,43	607 755,43
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	918 750,00	918 750,00	918 750,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	415 320,00	415 320,00	415 320,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	1 941 825,43	1 941 825,43	1 941 825,43
66	Charges financières	0,00	0,00	45 675,16	45 675,16	45 675,16
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	2 008 500,59	2 008 500,59	2 008 500,59

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		720 000,00	720 000,00	720 000,00

TOTAL	0,00	0,00	2 728 500,59	2 728 500,59	2 728 500,59
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 728 500,59
------------------------------------------------------	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	87 400,00	87 400,00	87 400,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	251 170,00	251 170,00	251 170,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	633 400,00	633 400,00	633 400,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	409 417,00	409 417,00	409 417,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	173 000,00	173 000,00	173 000,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	1 557 387,00	1 557 387,00	1 557 387,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	20,00	20,00	20,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	1 578 407,00	1 578 407,00	1 578 407,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	0,00	1 578 407,00	1 578 407,00	1 578 407,00
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 150 093,59
-------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 728 500,59
------------------------------------------------------	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	720 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
-------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – DEPENSES****II**
D1**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	82 000,00	0,00	82 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	10 000,00	0,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 473 715,99	4 305,60	1 478 021,59
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	600 000,00	0,00	600 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	450 000,00	0,00	450 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 615 715,99	4 305,60	2 620 021,59

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**2 620 021,59****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	607 755,43		607 755,43
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	918 750,00		918 750,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	415 320,00	0,00	415 320,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	45 675,16	0,00	45 675,16
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	20 000,00	20 000,00	40 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		700 000,00	700 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 008 500,59	720 000,00	2 728 500,59

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**2 728 500,59**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.


(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB

Envoyé en préfecture le 04/04/2023
Reçu en préfecture le 04/04/2023
Publié le 
ID : 034-213400385-20230329-DEL2023007-DE

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autorité financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – RECETTES****D2****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1088)	50 000,00	0,00	50 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	415 650,00	0,00	415 650,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 000,00	0,00	1 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	4 305,60	4 305,60
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	380 032,00	0,00	380 032,00
28	Amortissement des immobilisations		20 000,00	20 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		700 000,00	700 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	272 000,00		272 000,00
Recettes d'investissement – Total		1 118 682,00	724 305,60	1 842 987,60

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTIPE**777 033,99**

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**2 620 021,59****RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	3 000,00		3 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	87 400,00		87 400,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	251 170,00		251 170,00
731	Fiscalité locale	633 400,00		633 400,00
74	Dotations et participations (8)	409 417,00		409 417,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	173 000,00	0,00	173 000,00
76	Produits financiers	20,00	0,00	20,00
77	Produits spécifiques (8)	1 000,00	0,00	1 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	20 000,00	0,00	20 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 578 407,00	0,00	1 578 407,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTIPE**1 150 093,99**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**2 728 500,59**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	0,00	0,00	0,00	2 620 021,59	2 620 021,59	0,00	2 620 021,59	2 620 021,59
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	1 473 715,99	1 473 715,99	0,00	1 473 715,99	1 473 715,99
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	2 083 715,99	2 083 715,99	0,00	2 083 715,99	2 083 715,99
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	82 000,00	82 000,00	0,00	82 000,00	82 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	450 000,00	450 000,00	0,00	450 000,00	450 000,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)								
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	532 000,00	532 000,00	0,00	532 000,00	532 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	2 615 715,99	2 615 715,99	0,00	2 615 715,99	2 615 715,99
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00		4 305,60	4 305,60	4 305,60		4 305,60	4 305,60
Total des dépenses d'ordre	0,00		4 305,60	4 305,60	4 305,60		4 305,60	4 305,60
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								
								0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées								2 620 021,59

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le



ID : 034-213400385-20230329-DEL2023007-DE

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - BP - 2023

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID : 034-213400385-20230329-DEL2023007-DE



III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES

III
A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		I		II	
018 RSA	0,00	0,00	1 842 987,60	1 842 987,60	1 842 987,60
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	415 650,00	415 650,00	415 650,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	415 650,00	415 650,00	415 650,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	380 032,00	380 032,00	380 032,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	272 000,00	272 000,00	272 000,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	703 032,00	703 032,00	703 032,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	1 118 682,00	1 118 682,00	1 118 682,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		4 305,60	4 305,60	4 305,60
Total des recettes d'ordre	0,00		724 305,60	724 305,60	724 305,60
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					777 033,90
Affectation au compte 1068 (8)					0,00
Total des recettes d'investissement cumulées					2 620 021,50

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.



COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - BP - 2023

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 - DF 042).
- (4) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 132 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 - RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le




ID : 034-213400385-20230329-DEL2023007-DE

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	0,00	0,00	0,00	2 620 021,59	2 620 021,59	0,00	2 620 021,59	2 620 021,59
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2031 Frais d'études	0,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
2033 Frais d'insertion	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
204 Subventions d'équipement versées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	1 473 715,99	1 473 715,99	0,00	1 473 715,99	1 473 715,99
2116 Cimetières	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2128 Autres agencements et aménagements	0,00	0,00		207 288,54	207 288,54	0,00	207 288,54	207 288,54
21311 Bâtiments administratifs	0,00	0,00		574 827,45	574 827,45	0,00	574 827,45	574 827,45
21312 Bâtiments scolaires	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21316 Equipements du cimetière	0,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
21318 Autres bâtiments publics	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
21351 Bâtiments publics	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2138 Autres constructions	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2151 Réseaux de voirie	0,00	0,00		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
2152 Installations de voirie	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21534 Réseaux d'électrification	0,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
21538 Autres réseaux	0,00	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
2158 Autres inst. matériel, outill. techniques	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21621 Biens sous-jacents	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
21828 Autres matériels de transport	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21831 Matériel informatique scolaire	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
21838 Autre matériel informatique	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21841 Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2185 Matériel de téléphonie	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2188 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00

Envoyé en préfecture le 04/04/2023
Reçu en préfecture le 04/04/2023
Publié le 
ID : 034-213400385-20230329-DEL2023007-DE

COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00
2313 Constructions	0,00	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00
Total des opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	2 083 715,99	2 083 715,99	0,00	2 083 715,99	2 083 715,99
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	82 000,00	82 000,00		82 000,00	82 000,00
1641 Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	77 000,00	77 000,00		77 000,00	77 000,00
165 Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	450 000,00	450 000,00		450 000,00	450 000,00
27638 Créance Autres établissements publics	0,00	0,00	0,00	450 000,00	450 000,00		450 000,00	450 000,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	532 000,00	532 000,00	0,00	532 000,00	532 000,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	2 615 715,99	2 615 715,99	0,00	2 615 715,99	2 615 715,99
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			4 305,60	4 305,60		4 305,60	4 305,60
2111 Terrains nus	0,00			1 794,00	1 794,00		1 794,00	1 794,00
21318 Autres bâtiments publics	0,00			2 511,60	2 511,60		2 511,60	2 511,60
Total des dépenses d'ordre	0,00			4 305,60	4 305,60		4 305,60	4 305,60

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le



ID : 034-213400385-20230329-DEL2023007-DE

COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - BP - 2023

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le



ID : 034-213400385-20230329-DEL2023007-DE


III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.


Envoyé en préfecture le 04/04/2023
Reçu en préfecture le 04/04/2023
Publié le
ID : 034-213400385-20230329-DEL2023007-DE



III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 04/04/2023
Reçu en préfecture le 04/04/2023
Publié le
ID : 034-213400385-20230329-DEL2023007-DE



III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		I		II	III = I + II
018	0,00	0,00	1 842 987,60	1 842 987,60	1 842 987,60
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	0,00	0,00	415 650,00	415 650,00	415 650,00
1322	0,00	0,00	45 040,00	45 040,00	45 040,00
1323	0,00	0,00	109 800,00	109 800,00	109 800,00
1328	0,00	0,00	104 490,00	104 490,00	104 490,00
13461	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
13462	0,00	0,00	155 320,00	155 320,00	155 320,00
16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	415 650,00	415 650,00	415 650,00
10	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
10222	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
10226	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
138	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
165	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	380 032,00	380 032,00	380 032,00
27638	0,00	0,00	380 032,00	380 032,00	380 032,00
024	0,00	0,00	272 000,00	272 000,00	272 000,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	703 032,00	703 032,00	703 032,00
45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	1 118 682,00	1 118 682,00	1 118 682,00
021	0,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
040	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
28041561	0,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
28041562	0,00		18 000,00	18 000,00	18 000,00
28068	0,00		500,00	500,00	500,00
041	0,00		4 305,60	4 305,60	4 305,60
2031	0,00		2 990,00	2 990,00	2 990,00

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le



ID : 034-213400385-20230329-DEL2023007-DE

COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
2033	0,00	I	1 315,60	II	1 315,60
Frais d'insertion	0,00		724 305,60	724 305,60	724 305,60
Total des recettes d'ordre					III = I + II
					1 315,60
					724 305,60

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	2 728 500,59	2 728 500,59	0,00	2 728 500,59	2 728 500,59
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	607 755,43	607 755,43	0,00	607 755,43	607 755,43
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		918 750,00	918 750,00		918 750,00	918 750,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	415 320,00	415 320,00	0,00	415 320,00	415 320,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	0,00	0,00	0,00	1 941 825,43	1 941 825,43	0,00	1 941 825,43	1 941 825,43
66	Charges financières	0,00	0,00		45 675,16	45 675,16		45 675,16	45 675,16
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	66 675,16	66 675,16		66 675,16	66 675,16
	Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	2 008 500,59	2 008 500,59	0,00	2 008 500,59	2 008 500,59
023	Virement à la section d'investissement	0,00			700 000,00	700 000,00		700 000,00	700 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00			720 000,00	720 000,00		720 000,00	720 000,00
	D002 Résultat reporté ou anticipé (5)								0,00
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées								2 728 500,59

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le



ID : 034-213400385-20230329-DEL2023007-DE

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - BP - 2023

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 66 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le



ID : 034-213400385-20230329-DEL2023007-DE

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	1 578 407,00	1 578 407,00	1 578 407,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	87 400,00	87 400,00	87 400,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	251 170,00	251 170,00	251 170,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	633 400,00	633 400,00	633 400,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	409 417,00	409 417,00	409 417,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	173 000,00	173 000,00	173 000,00
	Total des recettes de gestion des services	0,00	0,00	1 557 387,00	1 557 387,00	1 557 387,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	20,00	20,00	20,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	21 020,00	21 020,00	21 020,00
	Total des recettes réelles	0,00	0,00	1 578 407,00	1 578 407,00	1 578 407,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

1 150 093,59

Total des recettes de fonctionnement cumulées

2 728 500,59

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le



ID : 034-213400385-20230329-DEL2023007-DE

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (2) Hors recettes imputées aux chapitres 015 et 017.
 (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
 (4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (7) Inscrit en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

III
B1


Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	2 728 500,59	2 728 500,59	0,00	2 728 500,59	2 728 500,59
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	607 755,43	607 755,43	0,00	607 755,43	607 755,43
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	31 000,00	31 000,00	0,00	31 000,00	31 000,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médial.)	0,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
61228	Autres	0,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	23 286,35	23 286,35	0,00	23 286,35	23 286,35
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	13 919,08	13 919,08	0,00	13 919,08	13 919,08
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00

Envoyé en préfecture le 04/04/2023
Reçu en préfecture le 04/04/2023
Publié le



ID : 034-213400385-20230329-DEL2023007-DE

COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 04/04/2023
 Reçu en préfecture le 04/04/2023
 Publié le 

ID : 034-213400385-20230329-DEL2023007-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédant (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6238	Divers	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00		19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		918 750,00	918 750,00		918 750,00	918 750,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00		440 000,00	440 000,00		440 000,00	440 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
64113	NBI	0,00	0,00		5 600,00	5 600,00		5 600,00	5 600,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		44 400,00	44 400,00		44 400,00	44 400,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		50,00	50,00		50,00	50,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
64168	Autres emplois aidés	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00		65 000,00	65 000,00		65 000,00	65 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00		150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00		1 200,00	1 200,00		1 200,00	1 200,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
6488	Autres	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	415 320,00	415 320,00	0,00	415 320,00	415 320,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65315	Formation	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6553	Service d'incendie	0,00	0,00		49 270,00	49 270,00	0,00	49 270,00	49 270,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00		140 000,00	140 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6577	Remises gracieuses	0,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
65818	Autres	0,00	0,00		54 950,00	54 950,00	0,00	54 950,00	54 950,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
65888	Autres	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6588	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	1 941 825,43	1 941 825,43	0,00	1 941 825,43	1 941 825,43
66	Charges financières	0,00	0,00		45 675,16	45 675,16		45 675,16	45 675,16

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00		14 100,00	14 100,00		14 100,00	14 100,00
6688	Autres	0,00	0,00		31 575,16	31 575,16		31 575,16	31 575,16
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	0,00	0,00	0,00	66 675,16	66 675,16		66 675,16	66 675,16
	Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	2 008 500,59	2 008 500,59	0,00	2 008 500,59	2 008 500,59
023	Virement à la section d'investissement	0,00			700 000,00	700 000,00		700 000,00	700 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	0,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00			720 000,00	720 000,00		720 000,00	720 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
 (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
 (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
 (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
 (8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
 (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	1 578 407,00	1 578 407,00	1 578 407,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	87 400,00	87 400,00	87 400,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	200,00	200,00	200,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	251 170,00	251 170,00	251 170,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	142 100,00	142 100,00	142 100,00
73221	FNGIR	0,00	0,00	39 770,00	39 770,00	39 770,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	38 800,00	38 800,00	38 800,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
73474	TVA	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	633 400,00	633 400,00	633 400,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	608 000,00	608 000,00	608 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
73154	Droits de place	0,00	0,00	300,00	300,00	300,00
7318	Autres	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	409 417,00	409 417,00	409 417,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	0,00	117 100,00	117 100,00	117 100,00
741121	DSR des communes	0,00	0,00	231 000,00	231 000,00	231 000,00
741127	DNP des communes	0,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	117,00	117,00	117,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
748312	D.C.R.T.P.	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	7 200,00	7 200,00	7 200,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	173 000,00	173 000,00	173 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le



ID : 034-213400385-20230329-DEL2023007-DE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
75888	Autres	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	1 557 387,00	1 557 387,00	1 557 387,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	20,00	20,00	20,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	20,00	20,00	20,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
7817	Rep., prov. dépréc. actifs circulants	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	1 578 407,00	1 578 407,00	1 578 407,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB90071C du 22/02/1999.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts capitalisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
153 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 250 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 250 000,00									
00000443584	CREDIT AGRICOLE DU MIDI*	07/05/2015	18/05/2015	01/09/2015	150 000,00	F		1,980	0,000		T	P	O	A-1
00000795064	CREDIT AGRICOLE-	15/12/2015	14/12/2015	01/02/2016	90 000,00	F		1,940	0,000		A	P	O	A-1
0025HER011PR	CREDIT AGRICOLE DU MIDI*	31/01/2006	15/02/2008	14/02/2007	300 000,00	F		3,800	0,000		A	P	O	A-1
443674	CREDIT AGRICOLE DU MIDI*	07/05/2015	18/05/2015	01/09/2015	210 000,00	F		1,980	0,000		T	P	O	A-1
MON517569EUR	LA BANQUE POSTALE	12/09/2017	23/10/2017	01/02/2018	500 000,00	F		1,670	0,000		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-occupateurs (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le



ID : 034-213400385-20230329-DEL2023007-DE

COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					1 250 000,00										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas salement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour /n fixe, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le



ID : 034-213400385-20230329-DEL2023007-DE

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		683 791,75					76 496,90	13 400,90	0,00	191,83
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		683 791,75					76 496,90	13 400,90	0,00	191,83
00000443684		0,00	A-1	80 468,97	7,00	F		1,960	10 062,34	1 503,90	0,00	0,00
00000795064		0,00	A-1	21 365,91	2,00	F		1,940	10 580,34	414,50	0,00	191,83
0025HER011PR		0,00	A-1	79 087,99	4,00	F		3,900	18 680,02	3 005,34	0,00	0,00
443674		0,00	A-1	112 684,92	22,00	F		1,960	14 087,21	2 105,51	0,00	0,00
MONS17569EUR		0,00	A-1	390 163,96	15,00	F		1,870	23 086,99	6 371,65	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers localités-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le



ID : 034-213400385-20230329-DEL2023007-DE

COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		683 791,75				76 496,90	13 400,90	0,00	0,00	191,63

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivent la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le



ID : 034-213400385-20230329-DEL2023007-DE

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant partiellement à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices financiers (de 1 à 6). 1 : Indices zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat, initial et complétés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et complétés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et complétés au 768.



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

IV
B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le



ID : 034-213400385-20230329-DEL2023007-DE


COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - BP - 2023

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Envoyé en préfecture le 04/04/2023
 Reçu en préfecture le 04/04/2023
 Publié le 
 ID : 034-213400385-20230329-DEL2023007-DE

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2


B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'amnuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

Envoyé en préfecture le 04/04/2023
 Reçu en préfecture le 04/04/2023
 Publié le 
 ID : 034-213400385-20230329-DEL2023007-DE

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Indice (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Indice (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour fin, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).



IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			TOTAL	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Territorial	A	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2° cl.	B	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		11,00	1,00	1,00	12,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint technique	C	9,00	1,00	1,00	10,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine	C	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation	C	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier	C	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de services PM ppal 1ère cl.	B	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le



ID : 034-213400385-20230329-DEL2023007-DE

COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - BP - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		19,00	1,00	20,00	17,00	0,00	17,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le



ID : 034-213400385-20230329-DEL2023007-DE

IV – ANNEXES

IV
B9

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)	C	OIR		0,00	A	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non classés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat à durée déterminée en tant qu'agent non titulaire recruté par les pertes dans la limite de six ans.

332-13 : Remplacement autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.

332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6 : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contratuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Emplois particuliers - ne peuvent être occupés que par des personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.327).

333-1-34-3 : Emplois de la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.327).

333-1-33-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-1-33-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée délimitée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le



ID : 034-213400385-20230329-DEL2023007-DE

**IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS**

**IV
D3**

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SP Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A b/s du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SP Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	1 578 000,00	0,00	45,73	0,00	721 619,00	0,00
TFPNB	12 100,00	0,00	54,74	0,00	6 624,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	467 720,00	0,00	11,50	0,00	53 788,00	0,00
TOTAL	2 057 820,00	0,00		0,00	782 031,00	0,00

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le



ID : 034-213400385-20230329-DEL2023007-DE

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.



V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 23/03/2023

Présenté par Le MONSIEUR LE MAIRE (1),

A LE BOUSQUET D'ORB, le 29/03/2023



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A LE BOUSQUET D'ORB, le 29/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

AGULLO GUY	
BLASCO MARTINE	
BORIE JEAN MICHEL	
BOUREMEL DANIELLE	
CARBOU SEBASTIEN	
CASSILI YVAN	
CHIRAC COLETTE	
DEROSE JEAN JACQUES	
DOS SANTOS LAURENCE	
LANNEAU JEAN LUC	
PANSERI HELENE	
PHILIPPE LAETITIA	
PHILIPPE SERGE	
QUINTON PAUL	
RAYNAUD CORINNE	
RIVIERE RAYMOND	
SCHENCK ALAIN	
ZEHAF ALLIANCE	